



COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

7 décembre 2011

Conseil d'administration du Réseau Santé Valais : Charles Kleiber à la présidence - Commission extraparlamentaire de révision de la LEIS : Stéphane Rossini à la présidence

(IVS).- Le Conseil d'Etat a nommé les sept nouveaux membres du Conseil d'administration du Réseau Santé Valais / Hôpital du Valais. Charles Kleiber, ancien Secrétaire d'Etat à l'éducation et à la recherche, est le nouveau président du Conseil d'administration. Les autres membres sont Verena Sarbach, Monique Lehky Hagen, Nicolas de Kalbermatten, Alain de Preux, Hildebrand de Riedmatten et Bernard Monnet. Le Conseil d'Etat a également nommé Stéphane Rossini à la présidence de la future commission extraparlamentaire en charge de la révision de la loi sur les établissements et institutions sanitaires (LEIS).

1. Conseil d'administration du RSV : Charles Kleiber à la présidence

Ancien Secrétaire d'Etat à l'éducation et à la recherche, Charles Kleiber est un spécialiste en économie de la santé et en gestion hospitalière. Auteur d'une thèse de doctorat sur le thème de l'incitation économique à la performance dans les services de soins, il a été chef du Service de la santé publique et de la planification sanitaire du canton de Vaud, puis directeur du CHUV. Il a enseigné à l'Institut d'économie et de management de la santé de l'Université de Lausanne.

L'expérience, la personnalité et le parcours hors du commun de Charles Kleiber, titulaire de plusieurs distinctions académiques, en font un président idéal pour le Conseil d'administration du Réseau Santé Valais.

Des membres choisis pour leurs compétences et leur représentativité, y compris parmi les référendaires

Le Conseil d'Etat a nommé aux côtés de Charles Kleiber une équipe dotée de toutes les compétences indispensables à la mission confiée : compétences médicales et soignantes, connaissances juridiques approfondies ainsi que compétences dans les domaines de l'économie et de la gestion. Il a veillé dans son choix à intégrer des membres du comité référendaire contre la LEIS, tout en tenant compte d'une représentation équilibrée des différentes régions.

Ont été désignés membres du Conseil d'administration :

- Verena Sarbach, infirmière, coordinatrice pour le Haut-Valais de la structure cantonale de liaison interinstitutionnelle qui assure l'information et l'accompagnement des patients entre les différentes institutions de soins (hôpitaux, EMS, CMS, etc.) ;



- Monique Lehky Hagen, médecin à Brigue-Glis, présidente du Comité référendaire contre la LEIS, récemment nommée à la vice-présidence de la Société médicale du Valais ;
- Nicolas de Kalbermatten, médecin à Sion et membre du comité référendaire ;
- Alain de Preux, député au Grand Conseil, directeur de la succursale de Sion de la société Unirisc group et ancien cadre en assurance maladie auprès de la CSS ;
- Hildebrand de Riedmatten, avocat et notaire à Sion ;
- Bernard Monnet, préfet du district de Martigny, président du Conseil d'administration de la Coopérative Migros Valais et ancien membre du comité de direction du Crédit Suisse pour la Suisse romande.

Entrée en fonction au 1^{er} janvier 2012 et nombreux défis à relever

Les nouveaux membres du Conseil d'administration sont nommés pour le solde de la période administrative, soit du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2013.

Durant cette période, la mise en œuvre des réformes fédérales sur le nouveau financement hospitalier et l'ouverture du marché hospitalier à la concurrence constitueront, avec l'application des recommandations de l'audit de la Fédération hospitalière de France, les défis majeurs du nouveau Conseil d'administration.

Le Conseil d'Etat en profite pour remercier les actuels président et membres du Conseil d'administration d'avoir accepté d'assurer la transition ainsi que pour tout le travail accompli ces dernières années.

2. Commission extraparlamentaire de révision de la LEIS : Stéphane Rossini président

Le Conseil d'Etat a entériné la création d'une commission extraparlamentaire qui sera chargée d'élaborer un avant-projet de message et de loi révisant la loi sur les établissements et institutions sanitaires du 12 octobre 2006.

La présidence de cette commission est confiée au conseiller national Stéphane Rossini. Les autres membres seront nommés prochainement par le Conseil d'Etat.

Note aux rédactions

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le conseiller d'Etat Maurice Tornay - 027 606 50 10